LE CULTE CELTE DES TÊTES COUPÉES
suivi d'une réflexion sur les deux têtes encastrées dans l'église de Santilly

Martin RAETHER

> *Il n'est pas de croyance ou de coutume, si bizarre, choquante, ou même révoltante qu'elle paraisse, à laquelle, replacée dans son contexte, un raisonnement bien conduit ne trouverait pas d'explication.*
>
> Claude LEVI-STRAUSS[1]

Il est fort étonnant de constater avec quel zèle les habitants des pays gaulois conquis en 52 avant J.-C. par les Romains, ont adopté l'esprit des occupants, et à quelle vitesse les Gaulois sont devenus des « Gallo-Romains ». Jamais, ni les Gaulois ni plus tard les Français n'ont décrit l'invasion romaine dans leur patrie de **leur** propre point de vue ; ils ont préféré celui du chef des occupants César et de son best-seller *De la Guerre des Gaules*.[2]

> « Nous ne connaissons guère que par son propre récit l'épopée de ses vaincus. Il a remplacé leur langue par la sienne, déplacé presque toutes leurs villes, créé chez eux une société nouvelle où le Droit tenait lieu de Philosophie, pourchassé leurs druides et substitué à leurs sanctuaires forestiers les autels quasi-laïques de Rome et d'Auguste, fait oublier la chevalerie de leurs héros par le luxe ostentatoire de ses commerçants. »[3]

Pourtant, les pays des Gaules étaient riches,[4] et César s'y enrichit fabuleusement, d'abord à son profit personnel, ensuite à celui des Romains et enfin pour et avec ses alliés, les chefs des Éduens liés avec Rome par un traité d'alliance et d'amitié depuis 150 av. J.-C. Les Gaulois avaient une excellente économie, métallurgie, exploitation minière, agriculture, administration, un élevage et artisanat réputés. Ils n'étaient pas des « barbares », ils étaient hautement civilisés. Le système monétaire et la voirie des Gaulois du Sud et du Centre s'étaient depuis longtemps alignés sur les systèmes romains. César n'aurait pas traversé le pays avec une rapidité surprenante, s'il n'y avait eu que des marais et forêts.

---

1 dans « Montaigne et l'Amérique. » (1992) dans LEVI-STRAUSS 2013, pp. 145 – 150, p. 149

2 CESAR, *De la Guerre des Gaules*, livre écrit en grande partie ici, dans le département de Saône-et-Loire (terme anachronique, bien sûr), car César écrit son rapport sur le Mont Beuvray, à Bibracte, VII, 90, 7

3 VARAGNAC 1956, p. 76

4 BOTERMANN 2005, p. 111, et GOUDINEAU 2002, p. 21

La romanisation des Gaulois

Comment expliquer cette romanisation volontaire et totale des Gaulois ? Et comment comprendre que les Français ont ensuite et jusqu'à ce jour pleinement continué ce culte du « classicisme » ? Il y a principalement trois raisons à cela :

1° **L'historiographie se fait toujours par les vainqueurs** : Les Celtes avaient affaire à deux redoutables adversaires, d'abord les Romains et ensuite l'église chrétienne. Ces deux vainqueurs ont tout fait pour prouver que les Celtes étaient d'abord des « barbares » et ensuite des « païens ». « Religiosité barbare », « clergé païen »,[5] paganisme, religions païennes, même « barbarisation »,[6] etc. ne sont que des termes idéologiques, le plus souvent des partis pris. Même une partie de l'historiographie sérieuse d'aujourd'hui continue de les utiliser, bien qu'ils soient imprécis ou ont plusieurs sens. Le mot « barbare » ne signifie pas seulement d'abord les Éduens ou Allobroges par rapport aux Romains, et ensuite, dès que les Gaulois « barbares » étaient « civilisés »,[7] les Burgondes, les Francs ou les Normands par rapport aux « Gallo-Romains », mais ce mot peut toujours signifier en même temps : brutal, ignorant, de mauvais goût, sauvage, non cultivé, etc. Le *Trésor de la Langue Française* définit: « qui appartient à un niveau inférieur d'humanité »,[8] ce qui devrait définitivement encourager les chercheurs à éliminer ce terme.

2° **Le système romain d'occupation** : Les Romains se servaient des nobles indigènes et des chefs sur place pour gérer leurs nouvelles acquisitions. Ainsi, l'ancienne couche aristocratique qui avait eu le pouvoir et la richesse, gardait-elle ses prérogatives après la conquête, et n'avait – achetée et « appâtée »[9] par l'occupant – aucun intérêt à un changement en profondeur. On peut dire que les décideurs se sont romanisés du jour au lendemain. Pour le menu peuple d'ailleurs, tenu en esclavage après comme avant, rien ne changeait non plus …

À la fin de l'occupation romaine, l'arrivée de la nouvelle religion, le christianisme, n'a, encore une fois, rien changé. Ce sont les évêques qui ont pris le pouvoir et qui ont essayé de mettre de l'ordre dans le chaos politique régnant.[10] L'émancipation du peuple a dû attendre la grande Révolution – et encore …, car en vérité c'est plutôt vers le milieu du XX^{e} siècle avec la « révolution technique » que les « Trente Glorieuses » (env. 1945 – 1974) ont enfin apporté la reconnaissance du rôle réel de l'agriculture et du statut de l'agriculteur.

---

5 COUMERT / DUMEZIL 2010, p. 69

6 Lu dans un CR sur persée.fr

7 Encore au XX^{e} siècle on apprenait à l'école en France : « Le gouvernement des Romains fut bienfaisant. Il imposa la paix à toute la Gaule et fit régner l'ordre. De barbares, les Gaulois devinrent civilisés. » BERNARD / REDON 1933, p. 3

8 TRESOR 2004

9 RIECKHOFF / BIEL 2001, p.222 / 223. cf. GOUDINEAU 1991, p. 509

10 GRABAR 1966 : « On sait que la législation de Constantin et de ses successeurs avait assimilé les évêques aux plus hauts dignitaires de l'État et que, dès le IV^{e} siècle, ils jouissaient de divers privilèges dus aux personnalités de leur rang dans l'Empire. », p. 14

3° **L'évaluation de l'oralité des Gaulois par les Romains** : La religion gauloise interdisait l'utilisation de l'écriture dans tout ce qui touche à la religion.[11] Les Celtes n'avaient pas de fondement écrit, ce qui représente à la fois un inconvénient et un avantage. L'inconvénient en est le monopole de l'interprétation romaine qui était tout autre que favorable aux Gaulois, et l'oubli radical ultérieur du monde celte. N'est-il pas déconcertant que l'on ait « oublié » pendant presque deux millénaires que la ville romaine d'Autun n'était pas l'ancien Bibracte, capitale du peuple gaulois des Éduens sur le Mont Beuvray ? L'avantage de l'interdiction religieuse de l'écriture se trouve, par contre, à la base d'une forte religiosité, d'une intense foi dans l'au-delà, et surtout d'un puissant sens celte de la tradition.

La religiosité des Celtes

En effet, on ne peut guère s'imaginer deux sortes de religiosité plus divergentes et même contraires que celle des Celtes et des Romains. Les Romains avaient une religiosité surtout pragmatique, empirique ou « réaliste »,[12] ELIADE parle même de leur « disposition amétaphysique »,[13] les Gaulois avaient une profonde religiosité spirituelle, dont leurs vainqueurs se sont méfiés au point de la leur contester – l'oralité les aidant. Cicéron s'exclame :

> « Enfin que peut-on trouver de saint et de religieux chez ces gens qui … souillent leurs autels et leurs temples de victimes humaines … ? En effet qui ignore que ceux-ci ont conservé jusqu'à ce jour la coutume monstrueuse et barbare d'immoler des hommes ? »[14]

César par contre écrit : « Tout le peuple gaulois se passionne pleinement pour les choses de la religion. »[15] On a toutes les raisons de croire César plutôt que Cicéron. Mais la future France a préféré adopter le point de vue cicéronien, d'autant plus que le christianisme a vite véhiculé une image négative de la religion gauloise, dite « païenne ».

À ce jour, nous ne savons que très peu de choses sinon presque rien de la religion des Celtes avant l'arrivée des Romains. Ils n'écrivaient pas les noms de leurs divinités, ni les représentaient en images. Concrètement nous ne connaissons que les surnoms des dieux, substituts de leurs noms propres qui ne sont jamais nommés. « Pour bien des divinités [gauloises] nous ne connaissons que le nom, tandis que beaucoup de statues de dieux, flanquées d'attributs fonctionnels, restent définitivement anonymes. »[16] « Si jamais il y avait des dieux gaulois, c'est-à-dire communs dans toutes les Gaules, nous ne les connaissons pas.

---

[11] ELIADE 1978, pp. 126, 127, 136, 139, et 148. CESAR *De la Guerre des Gaules*, VI, 14. RÖBER 2012, p. 372. Venceslas KRUTA dans MOSCATI 1991, p.491. STERCKX 2009, pp. 8, 9, 59 – 62

[12] ELIADE 1978, p. 114

[13] ELIADE 1978, p. 114 et 116

[14] CICERON, *Pro M. Fonteio oratio*, XIII – XIV, 30 – 31. Cf. GOUDINEAU 2006, p. 209. Le passage cité est de 69 av. J.-C. et se trouve dans un plaidoyer d'avocat, genre littéraire pas vraiment voué à la vérité …

[15] *De la Guerre des Gaules* VI, 16, 1, cf. GOUDINEAU 2006, p. 208. Sur Internet on donne encore aujourd'hui cette traduction de Nisard de 1865 (?) : « Toute la nation gauloise est très superstitieuse. » (!), dans itinera electronica.ucl.ac.be

[16] LAMBERT 1997, p. 30

Les dieux qui nous sont connus, nous ne les connaissons que depuis l'ère romaine ».[17] Chez les Romains *fides* et *pietas* primaient tout, c'est-à-dire la fidélité aux engagements, la priorité du Droit, le respect de l'État, la solidarité avec la collectivité – la famille, le groupe (*gens*), la société – et la discipline. Chez les Gaulois, la métaphysique par contre jouait un rôle important. On peut résumer que là où les Romains pratiquaient une religion déterminée plutôt par le concret, l'utilitaire, et l'immédiat,[18] et basée sur **la peur**, celle des Gaulois était d'une puissante imagination spirituelle et basée sur **la joie**.

Même s'il est difficile pour l'homme moderne de le comprendre : le culte de la tête coupée était surtout un acte religieux, il faisait partie de cette profonde religiosité des Gaulois !

Les Gaulois ont-ils pratiqué le « culte de la tête coupée » ?

La réponse est simple : oui, bien sûr ! Voici les preuves.

1° La preuve par l'ethnologie.

Le premier argument et peut-être la preuve la plus convaincante qu'un culte de la tête et des sacrifices humains ont existé, est leur universalité.[19] Le grand historien des religions Mircea ELIADE, écrit :

> « …dans toutes les sociétés traditionnelles le sacrifice humain était pourvu d'un symbolisme cosmologique et eschatologique singulièrement puissant et complexe, ce qui explique sa persistance chez les anciens Germains, les Géto-Daces, les Celtes et les Romains (qui, d'ailleurs, l'ont interdit seulement en 97 [avant J.-C.]). Ce rituel sanglant n'indique nullement l'infériorité intellectuelle ni la pauvreté spirituelle des populations qui le pratiquaient. »[20]

Abattre et sacrifier sont au centre de toutes les anciennes religions. Il est même essentiel dans ces actes sacrificiels qu'il y ait beaucoup de sang versé, et l'autel doit en être trempé. « La mise à mort d'une victime est fondamentale pour le 'sacré'. Le 'homo religiosus' agit et prend conscience de soi-même en tant que 'homo necans'. »[21] « Le culte de la tête est apparemment l'une des principales constantes humaines. »[22] Chaque peuple abandonnait ce rite suivant son histoire et son évolution particulières. Chez certains il subsistait encore au XX^{e} siècle, et ceci même en Europe – comme, dans une forme allégée, le culte du crâne en Bavière et Autriche.[23]

On peut aussi penser à la tête du Kanak Ataï, coupée au nom de la France en 1878 en Nouvelle-Calédonie lors d'une révolte anti-coloniale et envoyée à Paris l'année suivante pour

---

[17] BOTERMANN 2005, p. 184. Voir aussi ELIADE 1978 : « Les théonymes … de l'époque gallo-romaine, sont, en leur majorité, des épithètes descriptives … des dieux membres du panthéon : certains savants les ont considérés, à tort, comme désignant des divinités autonomes. » p. 143. Cf. LE ROUX 1970, p. 783

[18] ELIADE 1978, p. 114

[19] STERCKX 2005, p.53

[20] ELIADE 1978, p. 149 / 150

[21] *homo necans* = « l'homme qui tue » : BURKERT 1972, p. 9 et 12

[22] STERCKX 2005, p. 55

[23] SÖRRIES, Reiner , « Bemalte Totenschädel. Eine bemerkenswerte Form der Memorialkultur in den süddeutschen und westösterreichischen Beinhäusern. », dans WIECZOREK / ROSENDAHL 2011, pp. 256 - 261

y être exposée. Cette tête n'a été retrouvée qu'en 2011 au Musée de l'homme ; elle sera officiellement restituée au pays d'origine en 2014.[24]

2° La preuve par les écrivains de l'Antiquité.

Suite à l'interdiction d'écriture pour les choses sacrées, il n'y a pas de témoignage du culte des têtes coupées par les Celtes eux-mêmes. Les Grecs et Romains, par contre, nous ont laissé de nombreuses descriptions. Etant leurs ennemis, ils avaient tout intérêt à donner des Gaulois l'image de monstres, de sauvages, et de … « barbares ».

À cela il y avait une raison bien spécifique : Les Gaulois sous leur chef Brennus avaient pénétré dans l'Italie en 387 av. J.-C., ils avaient infligé aux Romains une défaite lourde et humiliante près de la rivière Allia, et ils avaient occupé et pillé Rome. Depuis, les Romains commémoraient solennellement tous les ans ce *dies ater*, « journée noire » du 18 juillet,[25] et origine de nombreuses anecdotes, telles les oies du Capitole (47, 4), et le non moins célèbre « Vae victis » (48, 9). Les Romains en restaient fortement traumatisés, au moins jusqu'à leur invasion dans les Gaules, plus de 300 ans plus tard. D'ailleurs, la fois suivante que Rome fut occupée par des troupes étrangères fut en 410 après J.-C. par les Wisigoths sous Alaric, donc 800 ans plus tard.

Voici un choix de trois témoignages d'auteurs antiques sur la pratique des têtes coupées.

DIODORE DE SICILE, historien du 1er siècle av. J.-C., qui écrit en grec, relate des Celtes :

> « Aux ennemis tombés, ils coupent la tête et l'attachent au cou de leurs chevaux. Ils donnent à porter à leurs serviteurs les dépouilles tachées de sang, et chantent le péan et l'hymne de la victoire. Ils clouent ces trophées aux maisons, ainsi que d'autres le font à l'égard des animaux pris à la chasse. Quant aux têtes des ennemis les plus renommés, ils les embaument avec de l'huile de cèdre et les conservent soigneusement dans une caisse. Ils les montrent aux étrangers en se glorifiant que leurs pères eux-mêmes n'ont pas voulu donner ces trophées pour beaucoup d'argent. On dit que quelques-uns d'entre eux montrant une fierté sauvage, se sont vantés de n'avoir pas voulu vendre une tête contre son poids d'or. »[26]

Le deuxième témoignage est du géographe grec STRABON – son nom est à l'origine du strabisme – qui écrit des Gaulois :

> « Ils ont … certaines coutumes qui dénotent quelque chose de féroce et de sauvage dans leur caractère, mais qui se retrouvent, il faut le dire, chez la plupart des nations du Nord. Celle-ci est du nombre : au sortir du combat, ils suspendent au cou de leurs chevaux les têtes des ennemis qu'ils ont tués et les rapportent avec eux pour les clouer, comme autant de trophées, aux portes de leurs maisons. Posidonius dit avoir été souvent témoin de ce spectacle, il avait été long à s'y faire, toutefois l'habitude avait fini par l'y rendre insensible. Les têtes des chefs ou personnages illustres étaient

[24] BLANCHARD / DAENINCKX 2013, p. 16
[25] TITE LIVE, *Histoire de Rome*, livre V, 38 – 49. DEMANDT 2007, p. 21 s.
[26] DIODORUS SICULUS, *Bibliothèque Historique*, livre V, chap. 29, trad. Ferd. Hoefer (1851 ?), d'autres traductions se trouvent dans VARAGNAC 1956, p.93 / 94, et GOUDINEAU 2006, p. 210

> conservées dans de l'huile de cèdre et ils les montraient avec orgueil aux étrangers, refusant de les rendre même quand on voulait les leur racheter au poids d'or. Les Romains réussirent pourtant à les faire renoncer à cette coutume barbare ainsi qu'à maintes pratiques de leurs sacrificateurs et de leurs devins qui répugnaient trop à nos mœurs. »[27]

Le témoignage le plus impressionnant et aussi le plus révélateur est celui de l'historien romain TITE-LIVE, né à Padoue, dans la Gaule Cisalpine, (donc peut-être Gaulois lui-même ?). Dans son *Histoire de Rome*, il décrit la défaite, en 216 avant J.-C., des Romains par les Boïens. Après l'anéantissement de ses troupes, le général Lucius Postumius se trouve tout à coup coincé avec quelques autres survivants, à un pont, déjà occupé par les Gaulois. Il sait ce qui l'attend.

> « Ce fut là que périt Postumius, en faisant les plus héroïques efforts pour ne pas être pris. Ses dépouilles et sa tête, séparée de son corps, furent portées en triomphe par les Boïens dans le temple le plus respecté chez cette nation ; puis, la tête fut vidée, et le crâne, selon l'usage de ces peuples, orné d'un cercle d'or ciselé, leur servit de vase sacré [« sacrum vas »] pour offrir des libations dans les fêtes solennelles. Ce fut aussi la coupe du grand pontife et des prêtres du temple. »[28]

Ce qui retient l'attention avant tout dans ce récit est le caractère sacré, religieux de cette coutume. Il s'agit bien d'un trophée, mais celui-ci n'est nullement avili ou humilié. Au contraire, il est donné comme calice ou vase sacré aux prêtres du temple le plus vénéré.

Si, à cause des têtes coupées, les Romains considéraient les Gaulois comme des « barbares », ils étaient hypocrites. Les Romains pratiquaient aussi – encore une fois : comme tous les peuples ! – les sacrifices humains, mais ils ont abandonné cette pratique en principe plus tôt que les Celtes.[29] Après la bataille d'Uxellodunum (département Lot), en 51 av. J.-C., César fit couper les mains de milliers de Gaulois vivants,[30] et, devenu en 46 av. J.-C. maître absolu de Rome, fit sacrifier deux soldats mutinés « sur le Champ de Mars par les pontifes et par le prêtre de Mars et … leurs têtes furent transportées et placées dans la *Regia* [= Maison du Roi]. »[31] César réunit magistralement rite religieux, vengeance et dissuasion.

3° La preuve par l'archéologie.

Concernant les fouilles archéologiques, une science de plus en plus exacte, on peut dire que c'est elle seule qui peut encore apporter du nouveau sur le monde gaulois, d'autant plus que l'encadrement législatif et administratif du patrimoine archéologique du sol ne se fait en France que depuis 2001.[32] On est très loin d'avoir tout trouvé ; mais déjà l'archéologie avec

---

[27] STRABON *Géographie*, livre IV, 4, 5, trad. Amédée Tardieu, 1867, cf. GOUDINEAU 2006, p. 212 (trad. Jean-Louis Brunaux), qui traduit « temples » au lieu de « maisons » auxquels on cloue les trophées

[28] TITE-LIVE *Histoire de Rome*, XXIII, 24, 11 – 12, voir aussi VARAGNAC 1956, p. 94

[29] Après le désastre de Cannae / Cannes, en 216 av. J.-C., et « sur l'indication des livres du Destin, on fit plusieurs sacrifices extraordinaires : entre autres, un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque furent enterrés vivants au marché aux bœufs, dans un endroit clos de pierres, arrosé déjà auparavant du sang de victimes humaines … » TITE-LIVE *Histoire de Rome*, XXII, 57, 6, voir ELIADE 1978, p. 133. Cf. LE ROUX 1970, p. 808

[30] GUICHARD 2010, p. 48, DEMANDT 2007, p. 88 s.

[31] DUMEZIL 1975, p. 167 / 168 (citation de DION CASSIUS). Cf. SCHWENN 1915, p. 182

[32] GOUDINEAU 2002, p. 142 s.

ses méthodes ultramodernes et pluridisciplinaires confirme pleinement le culte gaulois de la tête coupée, comme l'avait déjà écrit ELIADE.[33] Les fouilles d'Entremont, Roquepertuse, Manching, etc. ont toutes corroboré ce culte avant l'arrivée des Romains. Au musée Borély de Marseille p. ex. on expose le célèbre « Portique de Roquepertuse », où des niches, alvéoles pratiquées dans la pierre, étaient destinées à recevoir et exposer des têtes coupées, sauf qu'à ce jour, on ne sait toujours pas dans quel sens elles étaient dirigées, vers l'extérieur ou vers l'intérieur.[34]

4° La preuve par la numismatique.

Quelques peuples gaulois, voisins de la Narbonnaise, avaient un système monétaire qui – dès le milieu du II^e^ siècle av. J.-C., donc cent ans avant César – était très développé et parfaitement aligné à la drachme grecque marseillaise et au denier romain.[35] De beaux exemples de monnaies gauloises avec des têtes coupées attendent encore une étude approfondie de leur aspect artistique.

5° La preuve par la littérature irlandaise.

Un bien curieux témoignage du culte celte des têtes coupées est celui que donnent les récits et légendes des pays celtiques et qui datent tous de plusieurs siècles plus tard, quand le christianisme y était déjà fortement implanté. Les moines surtout ont tenu à mettre par écrit les contes qui s'étaient transmis par une longue tradition orale très vivante. Bien que ces récits soient horriblement exagérés et fantastiques, qu'ils y mêlent de la magie et qu'ils soient de plusieurs siècles postérieurs, ils constituent néanmoins une excellente preuve du culte des têtes coupées.[36]

Une légende centrale est l'épopée en prose celtique irlandaise qui sous le titre « La Rafle des vaches de Cooley » (*Táin Bó Cúailnge* en irlandais, VIII^e^ siècle) raconte la guerre entre deux peuples en Irlande. Cúchulainn [kukulin], petit-fils d'un druide et fils d'un elfe, ravage les guerriers de l'autre camp, en tue, aidé par ses forces magiques, une quantité inimaginable et leur coupe la tête après chaque exploit. Les combattants continuent néanmoins d'aller au duel avec une certaine nonchalance ou impassibilité. « Nous n'allons pas partir d'ici comme ça – dit l'un d'eux – pas avant d'avoir pris ta tête ou d'avoir laissé la mienne avec toi. »[37]

> « [Cúchulainn] porta neuf têtes dans une main et dix têtes dans l'autre, et les brandit devant l'armée ennemie en signe de son héroïsme et de son adresse. »[38]

---

[33] ELIADE 1978, p.125. Cf. HÄRTL 2012, p. 40

[34] GARCIA, Dominique, « Religion et société. La Gaule méridionale. » dans GOUDINEAU 2006, pp. 135 – 155, suivi de « Guerriers héros. Guerriers vaincus. », pp. 156 – 163. Voir aussi VIGIE, Béatrice, « Zurschaustellung von Köpfen bei den Kelto-Liguren.» dans WIECZOREK / ROSENDAHL 2011, pp. 83 – 85, et CUNLIFFE 1980, p. 82

[35] Cf. RIECKHOFF / BIEL 2001, p. 217, p. 237 s, et GOUDINEAU 2002, p. 54 s.

[36] Voir le chapitre « Mythes celtiques » dans DEMANDT 2007, pp. 102 – 109, et « L'épreuve de la décapitation » dans BREKILIEN 1993, pp. 300 – 308 et LE ROUX 1970, p. 824. Ressemblances et analogie entre ces différentes preuves ne sont pas dues au hasard, comme l'assure SCHWARTZ 2012

[37] The Cattle-Raid of Cooley. Traduction de 1904, www.aministaff.vassar.edu « We will not part thus … till I have taken your head, or left my head with you. »

[38] « Nine heads he bore in one of his hands and ten in the other, and these he brandished before the hosts in token of his prowess and cunning. » Même source que citation précédente

Se pourrait-il que la prédilection des Français et de l'église chrétienne en France pour les saints céphalophores, ceux qui portent leur tête (… sous le bras !), soit un héritage celtique ? On connaît la légende charmante du martyr saint Denis qui, une fois décapité, ramasse sa tête, la prend sous son bras et s'en va. Il ne la dépose que 5 km plus loin, à l'endroit où se trouve depuis la basilique Saint-Denis, nécropole des rois de France (Seine-Saint-Denis). La décollation a eu lieu sur le mont des martyrs, aujourd'hui Montmartre. La liste des saints céphalophores est trop longue pour être donnée ici : saints Didier, Fargeau, Firmin, Symphorien, Valérien, etc.[39] Dans la mythologie celte, on trouve le curieux « défi à la décapitation » :

> « [La scène] se place à la Cour d'Ulster pendant un banquet au cours duquel les héros se disputent pour savoir quel est le meilleur d'entre eux. Un géant apparaît et lance un défi à tous : si quelqu'un accepte de se laisser couper la tête, il aura le droit de lui rendre la pareille le lendemain. L'un des guerriers, Muinreamhar, propose moqueusement d'inverser le scénario : le géant accepte, se laisse couper la tête et puis, au grand effroi de Muinreamhar, se relève et s'en va tranquillement, la tête sous le bras. Et, bien sûr, quand il revient le lendemain, la tête fermement sur les épaules, Muinreamhar est loin … . »

Le géant était Cúraoí [kouri], une sorte de héros-dieu herculéen.[40]

Pourquoi les Gaulois ont-ils pratiqué ce culte ?

Comment comprendre « le rôle central que la tête a joué dans l'art et la religion celtiques » ?[41]

(1) Dans un premier temps, il y a volonté de s'assurer de la mort certaine de quelqu'un ; on parle d'une mort superlative ou irréversible.
(2) Ensuite il y a la fonction de trophée, soit de chasse soit de guerre, comme l'ersatz des Indiens de l'Amérique du Nord, le scalp, un acte qui ne se faisait que sur les ennemis.[42]
(3) Une autre raison pratique : le nombre de têtes ennemis coupées déterminait la part du butin,[43]
(4) et augmentait le prestige social.[44]
(5) C'est une des raisons pour laquelle, après une bataille, quand on ne pouvait pas emmener les cadavres entiers du propre camp, on leur coupait les têtes pour les soustraire aux ennemis.[45]
(6) Ensuite, l'exhibition ou exposition des têtes coupées pouvait servir à semer la terreur dans le camp adversaire.[46]

---

[39] Le premier à avoir établi une filiation des saints céphalophores du dieu celte Cuchulaínn était VARAGNAC 1956, p. 282. Cf. REZNIKOV 1995, pp. 198 – 207
[40] STERCKX 2005, p. 44. Cf. STERCKX 2009, p. 213 – 215 et 432
[41] Panneau d'exposition, dont est issu RÖBER 2012
[42] DEMANDT 2007, p. 47, rapporte d'intéressantes variantes, surtout une assez piquante chasse du futur roi David, pour obtenir en mariage la fille de Saül (1 Sam. 18, 25 – 27)
[43] WIECZOREK / ROSENDAHL 2011, p. 106
[44] STERCKX 2005, p. 105
[45] STERCKX 2005, p. 39
[46] La dissuasion est certes une constante millénaire, comme le montre l'exemple suivant : Jusqu'en 1660, les têtes coupées des condamnés à mort étaient plantées sur une pique ou sur une perche érigée au-dessus de la porte sud de London Bridge pour impressionner les pauvres de la rive sud. ROCHE 2012, p. 8

(7) Dans tous les sacrifices que le monde a connu et connaît, on n'offre que ce qui est parfait : le meilleur, le plus beau, le plus vénéré. Ceci est, bien sûr, également valable pour les sacrifices humains. Le crâne du général romain Postumius, qui s'était défendu vaillamment, devenait dans le temple le plus vénéré, vase sacré, calice, un objet de culte. En lui conférant une place d'honneur, de trésor, de sacralisation, la tête coupée devient un objet de vénération, un peu comme les hures des chasseurs étaient encore récemment à la fois des trophées et des sources de fierté et un peu aussi de vénération. Ainsi, ce culte se pratique non seulement sur les ennemis valeureux, courageux, morts héroïquement au combat, mais inclut aussi
(8) la vénération des propres aïeux.
(9) Il suffit de rappeler le culte devenu chrétien des reliques, surtout des reliques crâniennes,[47] dont on espère des miracles. La tête de mort vénérée relie le passé (du héros, du saint ou de notre aïeul) avec le futur (de notre propre mort), et fait ainsi le « pont entre ce qui est ici et dans l'au-delà. »[48]
(10) Autrement dit c'est un *memento mori* (souviens-toi de la mort), une « vanité ». La tête coupée et la relique, signifient, voire **sont** concrètement le rapprochement avec l'autre monde, tout comme les chrétiens – à la différence des Romains – aménageaient leurs sépultures autour des églises. De ce point de vue, le traitement de la tête d'un adversaire vaincu devient un signe d'estime et de reconnaissance de sa valeur.
(11) Les têtes coupées et exposées ne sont donc pas seulement destinées à terrifier l'ennemi, mais aussi à sanctifier le combat singulier, cet exploit individuel – qui devient une sorte de sacrifice religieux ! On veut honorer celui qui a laissé dans ce duel sa vie et sa tête. Les tournois au moyen âge n'en diffèreront pas tellement.
(12) La fonction d'une tête coupée est double : augmenter la force de celui qui la détient et le protéger contre le mal. Comme une amulette qui protège et fortifie celui qui la porte : c'est ce qu'on appelle sa vertu « apotropaïque »,[49] un objet tutélaire qui détourne les influences maléfiques, comme dans le mythe grec la tête de Méduse, une des trois Gorgones, qui pétrifie ou « méduse » celui qui croise son regard, et dont la tête sera tranchée par Persée et offerte à la déesse Athéna qui la fixe comme une amulette protectrice sur son bouclier. Le dépôt d'un crâne au centre d'un temple, dans une *cella*, peut avoir soit une fonction guérisseuse, produire des oracles ou des miracles, soit avoir la fonction apotropaïque d'une relique.[50] Il y a une coutume « innocente », encore pratiquée aujourd'hui que l'on peut situer dans la même lignée d'idées de revalorisation ou sacralisation du vase crânien, de recueillement en même temps que confirmation de sociabilité et enfin d'évidente fonction apotropaïque : pour trinquer on dit « Santé ! », en Anglais *skoal* [skool], ce qui vient du vieux Norvégien *skaal* et ne signifie rien d'autre que *skull*, « crâne » en Anglais.

Puisque le cerveau est en contact avec le crâne, celui-ci a été utilisé dans la pharmaceutique européenne jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle à des fins médicinales. Nicolas LEMERY dans sa *Pharmacopée universelle* de 1716 écrit :

> « … il faut choisir celuy [le crâne] d'une personne morte de mort violente, on le rompra par morceaux, & on le fera secher afin qu'il puisse être mis en poudre. Il est propre contre l'épilepsie la paralisie l'apoplexie & les autres maladies du cerveau, … .

[47] Cf. BERG 2011, p. 79, et NEURATH-SIPPEL 2011, pp. 267 - 273
[48] PIOMBINO-MASCALI / ZINK 2011, p. 265
[49] Cf. DUVAL 2009, p. 265
[50] ROUSSEAU 2000, p. 287. L'inclusion de crânes humains dans la maçonnerie d'une église se fait encore bien après l'époque celtique ou gallo-romaine, voir STERCKX 2005, p. 43 et 101

> Le crâne d'une personne morte de mort violente & prompte est meilleur pour les remedes que celuy d'un mort de maladie longue … »[51]

(13) Mais, il y a dans le culte archaïque et universel une dimension encore plus importante, sinon fondamentale, que l'homme moderne peut difficilement croire. Pour les chasseurs de têtes comme pour les Gaulois, la tête n'était pas seulement le siège de l'âme, mais aussi le centre vital de la fécondité. Or, qui dit fécondité dit aussi prospérité. La fertilité des champs, du bétail, des femmes, bref de toute la vie de la tribu était au centre des préoccupations. Aujourd'hui on parle plus pudiquement de démographie et d'économie agronomique, mais n'est-ce pas exactement la même chose ? Pour les Gaulois, tout homme mort avant le terme naturel de sa vie, c'est-à-dire avant d'avoir atteint la vieillesse – au combat, exécuté ou suicidé – contenait un reste de vitalité (*vis vitalis, life force*) ou de « potentiel vital »[52] que celui qui lui coupait la tête pouvait récupérer.
(14) Ce transfert de puissance vitale était censé fonctionner non seulement au profit de l'individu vainqueur,
(15) mais aussi de son groupe social tout entier.[53]
(16) Les Gaulois croyaient que la fertilité de l'homme avait son centre dans le cerveau, concrètement que les spermes y étaient produits, qu'ils descendaient par la moelle épinière pour sortir par l'organe mâle. Pour s'incorporer la vitalité sexuelle restante de la tête coupée, on mangeait la cervelle (céphalophagie). ELIADE a récapitulé les points essentiels du culte :

> « Il s'agit, certes, d'un culte qui plonge ses racines dans la préhistoire et qui survit encore dans plusieurs cultures asiatiques jusqu'au XIX[e] siècle. La valeur magico-religieuse originelle de la « tête coupée » a été renforcée ultérieurement par les croyances qui localisaient dans le crâne la source première du *semen virile* et le siège de l'« esprit ». Chez les Celtes, le crâne constituait par excellence le réceptacle d'une force sacrée, d'origine divine, qui protégeait le propriétaire contre toutes sortes de périls et lui assurait à la fois santé, richesse et victoire. »[54]

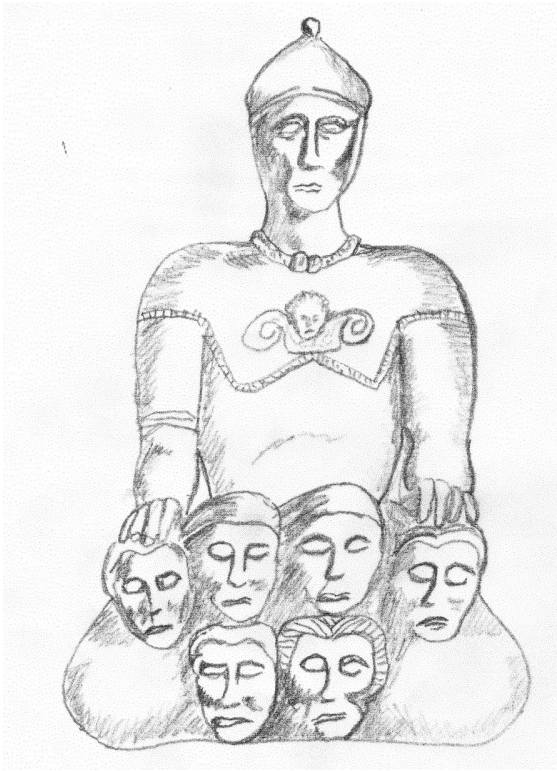

Statue d'un guerrier avec des têtes coupées
Entremont (Bouches du Rhône)
2[ème] siècle av. J.-C.
Musée Granet Aix-en-Provence

[51] BERNSCHNEIDER-REIF / GRUBER 2011, p. 253
[52] STERCKX 2005, p. 46
[53] STERCKX 2005, p. 120
[54] ELIADE 1978 § 169, p. 138, cf. WIECZOREK / ROSENDAHL 2011, p. 139

(17) La décapitation était donc une castration, car elle signifiait l'arrêt de « la faculté de transmettre la vie »,[55]
(18) une interruption « dans la continuité éternelle de la chaîne vitale »[56] de toute la société.
(19) Pour les jeunes mâles, la chasse aux têtes faisait partie de leur initiation. La liaison entre rites initiatiques et « la révélation de la sexualité qui confère aux hommes leur statut humain »[57] est bien connue. Les chasses aux têtes dans le monde asiatique ou sud-américain qui perduraient jusqu'aux temps très récents contenaient tous cet élément initiatique.[58]

Sexualité individuelle et prospérité générale de la communauté sont naturellement étroitement liées sinon identiques. L'une signifie l'autre.

Le rite de la tête coupée ne se pratiquait que sur les hommes. Qu'en est-il des femmes ?

À l'époque gauloise et encore longtemps après, on croyait que l'enfant à naître était entièrement dans le spermatozoïde déposé dans la matrice de la femme.[59] Si l'on voulait infliger un supplice similaire à une femme, on lui coupait d'autres parties du corps nécessaires à élever un nourrisson : c'était la mastectomie (rituelle), l'ablation des seins. Les brutalités des Celtes sous Boudouîka, commises sur les femmes romaines faites prisonnières en 61 après J.-C. à Londres et relatées par DION CASSIUS sont d'une atrocité insupportable.[60] En analogie aux saints céphalophores, on pourrait penser à l'étrange prédilection pour les saintes chrétiennes qui au cours de leur martyre ont dû subir l'ablation de leurs seins, et qui les portent comme leur attribut sur un petit plateau : saintes Anastasie, Barbe, Agathe et bien d'autres.

Le culte de la tête coupée et l'art

Enfin, le culte celte des têtes coupées, a une dimension encore plus importante : le côté artistique. Les Gaulois ne se sont pas contenté de pratiquer le culte des têtes, ils en ont fait une puissante source d'inspiration de leur art. Pourquoi ont-ils doublé leur pratique sanglante par l'art ? On ne sait pas, mais en tout cas ce n'est certainement pas un signe de « sauvagerie barbare ». Est-ce que c'est la spiritualité de ce culte qui en est la cause ? L'art prouverait-il la dimension « **méta**-physique » du rite ? Il y a certes transfert d'activité utilitaire à figuration non utilitaire.[61] Mais ce sera le sujet d'un autre article.

****

[55] STERCKX 2005, p. 153
[56] STERCKX 2005, p. 153
[57] STERCKX 2005, p. 163 / 164 avec référence à Mircea ELIADE. « Nous y retrouvons donc le symbolisme sexuel que nous prétendons attaché à la tête coupée et au chaudron divin, d'autant plus clairement que nous avons bien souligné … les liens fréquents entre chasse aux têtes et rituels d'initiation des jeunes mâles. » (p. 164)
[58] WIECZOREK / ROSENDAHL 2011 passim, surtout pp. 145 – 148 et p. 154
[59] LA COTARDIERE 2004 écrit p. 519, qu'encore aux temps de Louis XIV il y en avait qui croyaient que le spermatozoïde humain contenait « un petit homme aux genoux repliés sous le menton, dans une position évoquant celle d'un fœtus ». Le problème de la fécondation humaine ne sera résolu qu'au XIX^{e} siècle (1875)
[60] DION CASSIUS *Histoire Romaine*, LXII, 7, 2, sur remacle. Cf. STERCKX 2005, p. 127
[61] Selon BATAILLE 1955, p. 11, l'homme de Lascaux, créateur de l'art, se serait tourné de « l'activité utilitaire » à ce qu'il appelle la « figuration inutile »

Brève réflexion sur les deux têtes de l'église de Santilly

Dans les murs extérieurs de l'église romane de Santilly sont encastrées deux têtes. Il est rare de trouver de telles têtes, isolées et encastrées dans un mur extérieur d'une église. Par contre, on trouve des têtes à l'extérieur et à l'intérieur des églises romanes : sur les voussures de portails ou le plus souvent sur des modillons ; sur des chapiteaux, sur une imposte, sur des fonts baptismaux, à la base d'une colonne ou à la retombée d'un arc, d'un cul-de-lampe, ou d'un culot. Le nombre de ces têtes isolées dans les églises romanes du département de Saône-et-Loire est même très élevé. Quelle est leur signification ?

Les deux têtes de Santilly sont en réemploi – comme c'était le cas des têtes coupées ou modelées en Provence du temps des Gaulois. Ces deux têtes se trouvent proches et à gauche des deux seules entrées de l'église. Celle qui est sur la façade tournée vers la route, à gauche du portail principal, « regarde » direction Nord-Ouest, l'autre encastrée dans un contrefort du côté Sud, à gauche de la petite porte latérale, dite des morts, « regarde » direction Sud-Est. Elles sont toutes les deux bien au-dessus du sol. Nous devons lever la tête pour les voir. Celle dirigée vers le Nord est à 2,80 m du sol, celle tournée vers le Sud en est à 2,37 m. L'intentionnalité de leurs positionnements ne fait pas de doute. Ceux qui ont apposé ces têtes dans les murs de l'église, ont fait un acte religieux. Quelle était leur vertu religieuse ?

Les deux têtes semblent veiller sur les deux entrées de l'église. Elles montent la garde devant les deux endroits comme si ceux-ci étaient les points vulnérables, exposés à des influences maléfiques. Ne peut-on pas reprendre et transférer la « pensée sauvage » de Claude LEVI-STRAUSS ? Il décrit les petits objets durs chez les Indiens *Borobo* du Brésil, objets qui traversent les parties molles de leurs visages, comme le nez, les joues, les oreilles ou les lèvres, et il en analyse la fonction :

> « … ces objets montent la garde devant les orifices corporels qui, dans les parties molles, sont les endroits les plus vulnérables, exposés à la pénétration d'êtres ou d'influences maléfiques. »[62]

[62] LEVI-STRAUSS 2013, chap. « Les bijoux de l'ethnologue », pp. 117 – 129, p. 124

Les deux têtes de Santilly protègent ceux qui entrent dans l'église contre les influences venues de l'extérieur, en même temps qu'ils ouvrent leur âme aux gestes et paroles qui les attendent à l'intérieur. Ces têtes sont les « parures » de l'église, elles l'embellissent. Il n'y a aucune autre parure. Elles sont comme ses bijoux qui fonctionnent comme des amulettes, ou, pour l'exprimer à la manière structuraliste, elles sont la substance impérissable par rapport à nous qui sommes périssables ; elles opposent « leur dureté à notre propre fragilité »,[63] elles « accomplissent une médiation » entre l'intérieur de l'église et le cimetière à l'extérieur, entre le vital et le mortel. Leur réemploi est signe signifiant leur pérennité, car – comme les bijoux – elles se transmettent « de génération en génération. »[64]

Ainsi les deux têtes de l'église de Santilly réalisent dans leur espace restreint et dans le temps d'une fugitive rencontre « l'allégorie d'un monde idéal où ces contradictions n'auraient pas lieu d'exister. »[65] Les deux têtes représentent cette stabilité, car on peut s'imaginer que nos anciens les ont vues comme nous les voyons, et qu'ils ont eu alors des sentiments qui ressemblent aux nôtres quand nous les regardons aujourd'hui. Cette parenté de pensée lie les générations entre elles, et, le temps d'un instant, fait cesser le temps.

Enfin, ces deux têtes sont à tel point étrangères au style de l'église romane que l'on peut même se demander si elles ne seraient pas bien antérieures au style roman, sinon carrément de style celtique … ?

Bibliographie

BATAILLE 1955 – BATAILLE, Georges (1897 – 1962) *Lascaux ou la naissance de l'art*. Genève : Albert Skira, 1955

BERG 2011 – BERG, Axel von « Der Schädelkult in der keltischen Eisenzeit. » dans WIECZOREK / ROSENDAHL 2011, pp. 74 – 81

BERNARD / REDON 1933 – BERNARD, Paul / REDON, F. *Petite Histoire de la France et de la Civilisation française*. À l'usage des écoles primaires, des classes élémentaires, des lycées et collèges. II, Cours moyen, 9e éd. Paris : F.Nathan, 1933

BERNSCHNEIDER-REIF / GRUBER 2011 – BERNSCHNEIDER-REIF, Sabine / GRUBER, Timo « Cranium humanum. Heilmittel in den Apotheken des Abendlandes. » dans WIECZOREK / ROSENDAHL 2011, pp. 250 – 255

BLANCHARD / DAENINCKX 2013 – BLANCHARD, Pascal / DAENINCKX, Didier « Un chef revient parmi les siens. La tête du Kanak Ataï rendue enfin à la Nouvelle Calédonie : un exemple de politique postcoloniale des restes humains. » *Le Monde* du 11 / 12 août 2013

BOTERMANN 2005 – BOTERMANN, Helga (1938 –) *Wie aus Galliern Römer wurden*. Leben im Römischen Reich. Stuttgart: Klett-Cotta, 2005

BREKILIEN 1993 – BREKILIEN, Yann (1920 –) *La Mythologie celtique*. Monaco : Éds. du Rocher, 1993

[63] LEVI-STRAUSS 2013, p. 129
[64] LÉVI-STRAUSS 2013, p. 128
[65] LEVI-STRAUSS 2013, p. 129, dernière phrase de l'essai

BURKERT 1972 – BURKERT, Walter (1931 –) *Homo necans*. Interpretationen altgriechischer Opferriten und Mythen. Berlin: de Gruyter, 1972, [2]1997
CESAR, Jules (100 – 44 av. J.-C.) *De Bello Gallico / De la Guerre des Gaules*, sur remacle
CICERON = CICERO, Marcus Tullius (106 – 43 av. J.-C.) *Pro M. Fonteio oratio*, sur remacle
COUMERT / DUMEZIL 2010 – COUMERT, Magali / DUMEZIL, Bruno *Les royaumes barbares en Occident*. Paris : P.U.F., 2010 (= Que sais-je ? 3877)
CUNLIFFE 1980 – Cunliffe, Barry (1939 –) *Die Kelten und ihre Geschichte*. Bergisch Gladbach: Lübbe, 1980 (original anglais *The Celtic World* 1979)
DEMANDT 2007 – DEMANDT, Alexander (1937 –) *Die Kelten*. Munich : C.H. Beck, 1998, [7]2007 (= coll. Beck-Wissen, 2101)
DIODORE DE SICILE, DIODORUS SICULUS (90 – 30 av. J.-C.) *Bibliothèque Historique,* sur remacle
DION CASSIUS (150 / 160 – 230 apr. J.-C.) *Histoire Romaine,* sur remacle
DUMEZIL 1975 – DUMEZIL, Georges (1898 – 1986) *Fêtes romaines d'été et d'automne*. Paris : Gallimard, 1975
DUVAL 2009 – DUVAL, Paul-Marie (1912 – 1997) *Les Celtes*. Paris : Gallimard, 2009
ELIADE 1978 – ELIADE, Mircea (1907 – 1986) *Histoire des croyances et des idées religieuses* 2. De G. Bouddha au triomphe du christianisme. Paris : Payot, 1978
GOUDINEAU 1991 – GOUDINEAU, Christian (1939 –) « La romanisation de la Gaule. » dans MOSCATI 1991, pp. 509 - 513
GOUDINEAU 2002 – Goudineau, Christian *Par Toutatis !* Que reste-t-il de la Gaule ? Paris : Seuil, 2002 (= coll. L'Avenir du passé)
GOUDINEAU 2006 – GOUDINEAU, Christian (s.l.d.) *Religion et société en Gaule*. Paris : Errance, 2006
GRABAR 1966 – GRABAR, André (1896 – 1990) *Le premier art chrétien (200 – 395)*. Paris : Gallimard, 1966
GUICHARD 2010 – GUICHARD, Vincent et al. *Les Gaulois font la tête*. Catalogue du musée de Bibracte, 2010
HÄRTL 2012 – HÄRTL, Petra « Trophäenschädel, Schädelmasken und têtes coupées. Zum Kopfkult der Latènekultur aus archäologischer Sicht. » dans WIECZOREK / ROSENDAHL / SCHLOTHAUER 2012, pp. 35 - 42
LA COTARDIERE 2004 – LA COTARDIERE, Philippe de (s.l.d.) *Histoire des Sciences* – de la préhistoire à nos jours. Paris : Tallandier, 2004 / 2005
LAMBERT 1997 – LAMBERT, Pierre-Yves (1949 –) *La Langue gauloise*. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies. Paris : Errance, 1997
LE ROUX 1970 – LE ROUX, Françoise (1927 – 1997) « La religion des Celtes. » dans *Histoires des Religions I.* Paris : Gallimard, 1970 (= coll. Pléiade, 29), pp. 781 – 840
LEVI-STRAUSS 2013 – LEVI-STRAUSS, Claude (1908 – 2009) *Nous sommes tous des cannibales*. Paris : Seuil, 2013
MOSCATI 1991 – MOSCATI, Sabatino (s.l.d.) *Les Celtes*. Milan : Bompiani, 1991, Exposition Palazzo Grassi, Venise
NEURATH-SIPPEL 2011 – NEURATH-SIPPEL, Ulrike « Menschenschädel als christliche Reliquien. » dans WIECZOREK / ROSENDAHL 2011, pp. 266 – 273
PIOMBINO-MASCALI / ZINK 2011 – PIOMBINO-MASCALI, Dario et ZINK, Albert « Der Fontanelle-Friedhof und der Schädelkult im zeitgenössischen Neapel. » dans WIECZOREK / ROSENDAHL 2011, pp. 262 – 265
REMACLE – REMACLE, Philippe (1944 – 2011) site Internet www.remacle.org
REZNIKOV 1995 – REZNIKOV, Raimonde (1939 –) *Les Celtes et le druidisme*. Racines de la Tradition occidentale. (45800) St-Jean-de-Braye : Éds. Dangles, 1994

RIECKHOFF / BIEL 2001 – RIECKHOFF, Sabine / BIEL, Jörg *Die Kelten in Deutschland*. Stuttgart: K. Theiss, 2001

ROCHE 2012 – ROCHE, Marc « London Bridge, pont des suppliciés. » *Le Monde* 29 /30 juillet 2012

RÖBER 2012 – RÖBER, Ralph et al. *Die Welt der Kelten*: Zentren der Macht – Kostbarkeiten der Kunst. Catalogue de l'exposition 2012 – 2013. Stuttgart: J. Thorbecke, 2012

ROUSSEAU 2000 – ROUSSEAU, Élisabeth « Une tête coupée à l'époque romaine. L'exemple de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). » *Revue archéologique de Picardie*, n° spéc., vol. 18 (2000) 285 – 288

SCHWARTZ 2012 – SCHWARTZ, Verena « Kopfkult der Kelten ? Archäologische Quellen und inselkeltische Erzählungen im Vergleich. » dans WIECZOREK / ROSENDAHL / SCHLOTHAUER 2012, pp. 43 – 54

SCHWENN 1915 – SCHWENN, Friedrich (1889 – ?) *Die Menschenopfer bei den Griechen und Römern*. Gießen: Töpelmann, 1915 (= Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten, Bd. 15, H. 3) reprint 1966

STERCKX 2005 – STERCKX, Claude (1936 –) *Les Mutilations des ennemies chez les Celtes préchrétiens*. La Tête, les Seins, le Graal. Paris : L'Harmattan, 2005 (= coll. Kubala, Série Antiquité)

STERCKX 2009 – STERCKX, Claude (et VERON, Colette) *Mythologie du monde celte*. Paris : Marabout, 2009

STRABON (64 / 63 av. J.-C. – 24 / 25 apr. J.-C.) *Geôgraphikâ / Géographie,* sur remacle

TRESOR 2004 – *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi).* Dictionnaire du XIX^{e} et XX^{e} siècle, version en ligne (CNRTL) www.lexilogos.com

TITE-LIVE (59 av. J.-C. – 17 apr. J.-C.) *Histoire de Rome depuis sa fondation / Ab Urbe Condita*, sur www

VARAGNAC 1956 – VARAGNAC, André (1894 – 1983) *L'Art gaulois*. La Pierre-qui-vire (Yonne) : Zodiaque, 1956, ^{2}1964 (= coll. La nuit des temps, 4)

WIECZOREK / ROSENDAHL 2011 – WIECZOREK, Alfried / ROSENDAHL, Wilfried (éds.) *Schädelkult*. Kopf und Schädel in der Kulturgeschichte des Menschen. Regensburg : Schnell und Steiner / Mannheim : Stiftung Reiss-Engelhorn Museen, 2011, catalogue d'exposition

WIECZOREK / ROSENDAHL / SCHLOTHAUER 2012 – WIECZOREK, Alfried / ROSENDAHL, Wilfried / SCHLOTHAUER, Andreas *Der Kult um Kopf und Schädel*. Interdisziplinäre Betrachtungen zu einem Menschheitsthema. Mannheim : REM, 2012. Exposition 2011 – 2012